

MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN

POLITIQUE

des familles,
des personnes
aînées et
des saines
habitudes de vie

Plan d'action 2026-2030



Val-Morin

À L'ÉTAT PUR
tout simplement

TABLE DES MATIÈRES

- 3 Mot du maire
- 4 Mot de la présidente du comité de la démarche MADA et élue responsable du dossier aînés, famille et vie communautaire
- 5 Comité de pilotage
- 6 Principales étapes de la démarche de mise à jour
- 7 Bilan de réalisation du plan d'action 2019-2022
- 8 Consultations menées
- 9 Quelques faits saillants des consultations
- 10 Définition de la famille
- 11 Définition de la personne aînée
- 12 Valeurs proposées
- 14 Principes reliés au vieillissement actif
- 15 Portrait du milieu, des familles et des personnes aînées
- 17 Mise en œuvre du plan d'action et remerciements
- 18 Plan d'action



MOT DU MAIRE

À la fin de l'année 2024, la Municipalité a entrepris la mise à jour de sa politique pour les familles, les aînés et pour de saines habitudes de vie dont le plan d'action portait sur les années 2019 à 2022. Cette importante démarche a été complétée en mars 2026 par l'adoption par le conseil municipal d'une nouvelle politique comprenant un plan d'action pour la période 2026-2030.

Cette nouvelle politique constitue une illustration de la volonté de la Municipalité de poursuivre activement la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2028, en lien particulièrement avec les 2 orientations suivantes :

- Susciter la rétention des jeunes familles et des retraités au sein d'un milieu de vie paisible, inclusif et sécuritaire
- Miser sur une offre de services aux citoyens de qualité en collaboration avec une administration efficace, innovante et mobilisée

Plus globalement, cette nouvelle politique vise à préserver et à bonifier la qualité de vie de l'ensemble de la population valmorinoise en poursuivant la construction d'un milieu de vie où il fait bon vivre et grandir, s'impliquer et avancer avec confiance.

Sous la présidence de la conseillère Annick Léveillée, le comité de pilotage constitué pour mener à bien cette mise à jour a proposé une politique et un plan d'action qui sont le fruit d'un processus rigoureux dont les différentes étapes sont décrites au présent document. Je remercie l'ensemble des membres du comité pour leur implication soutenue. D'autre part, un comité de suivi a été constitué pour soutenir la réalisation du plan d'action.

J'invite l'ensemble des citoyennes et des citoyens de la Municipalité à prendre part aux activités et initiatives proposées dans le cadre de cette politique et de son plan d'action.



Pierre Asselin
Maire de Val-Morin



Mot de la présidente du comité de la démarche MADA et élue responsable du dossier aînés, famille et vie communautaire

À titre d'élue désignée responsable de la démarche MADA et des dossiers liés aux aînés et aux familles, j'ai présidé le comité de pilotage mandaté par le conseil municipal afin de réviser et d'actualiser la Politique des familles, des personnes aînées et des saines habitudes de vie. Cette démarche visait notamment l'évaluation et la mise à jour du plan d'action 2019-2022, afin d'en assurer la pertinence, la cohérence stratégique et l'alignement avec les priorités municipales.

Le comité s'est réuni à huit reprises entre avril 2025 et février 2026. Je tiens à remercier l'ensemble des membres pour leur engagement soutenu au sein de la démarche. La mise en commun de leurs compétences et de leurs expériences personnelles et professionnelles a permis de mener à bien les travaux et d'élaborer une politique et un plan d'action en phase avec les préoccupations exprimées par les citoyennes, les citoyens et les organismes consultés.

La mise en œuvre du plan d'action 2026-2030 sera réalisée par la Municipalité en collaboration avec de nombreux partenaires du milieu. Ces collaborations viseront à maintenir un appui cohérent aux organismes du milieu et à renforcer la complémentarité des actions au bénéfice des familles et des personnes aînées.

Annick Léveillé
Conseillère No 2

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité était composé de citoyennes et de citoyens, de représentantes d'un organisme, de personnes élues de la Municipalité, de membres du personnel municipal et de représentantes du Centre intégré de Santé et de Services sociaux des Laurentides (CISSSLAU).

Membres du comité de pilotage

Le comité était composé des personnes suivantes :

- **Annick Léveillé**, élue responsable de la démarche MADA, du dossier des aînés et des familles, présidente du comité
- **Nancy Martin**, élue de la Municipalité
- **Jacinthe Dugré**, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, responsable administrative
- **Cindy Beaulieu**, technicienne aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire, responsable administrative substitut
- **Raymond Prud'homme**, citoyen, représentant des personnes aînées
- **Lise Côté**, citoyenne, représentante des personnes aînées
- **Myriam Gosselin-Dubuc**, citoyenne, représentante des familles
- **Mélanie Desormeaux**, citoyenne, représentante des familles
- **Élaine Gilbert et Lyne Cauchon**, de Partage & Solidarité Laurentides, représentantes en alternance d'un organisme famille
- **Marie-Hélène Bertrand**, agente de liaison pour la direction de santé publique, Centre intégré de Santé et de Services sociaux des Laurentides
- **Marie-Annick Taillon**, organisatrice communautaire, Centre intégré de Santé et de Services sociaux des Laurentides

Personnes ayant appuyé le comité dans ses travaux

- **Christine Trépanier**, accompagnatrice d'Espace MUNI
- **Marie-Josée Dubé et Claude Barsalou**, chargés de projet (Dubé Barsalou communications)



PRINCIPALES ÉTAPES de la démarche de mise à jour

Décembre 2024 à avril 2025 - Planification du projet

- Identification de la personne élue responsable de la démarche MADA, du dossier des aînés et des familles et présidente du comité
- Identification de la personne responsable administrative de la démarche
- Constitution et composition du comité de pilotage

Avril à août 2025

- Bilan de la mise en œuvre de la politique 2019-2022
- Portrait du milieu, des familles et des personnes âgées
- Identification des services et des ressources déjà accessibles aux personnes âgées et aux familles
- Élaboration d'une définition de la famille
- Élaboration d'une définition de la personne âgée
- Identification de valeurs
- Sondage auprès de la population âgée de 18 ans et plus
- Consultation des 5-11 ans
- Sondage en ligne s'adressant aux 12-17 ans

Septembre à décembre 2025

- Consultation de personnes âgées aux Habitations La Capucine
- Consultation de parents dont les enfants fréquentent un CPE
- Consultation d'organismes qui desservent les familles et les personnes âgées de Val-Morin

Janvier à mars 2026

- Bilan et rétrospective des travaux du comité de pilotage
- Élaboration de la politique et de son plan d'action en collaboration avec l'équipe municipale
- Validation des partenariats proposés à différents organismes
- Présentation du projet de politique et de plan d'action au conseil municipal
- Adoption de la politique et de son plan d'action par le conseil municipal
- Constitution d'un comité de suivi de la mise œuvre du plan d'action par le conseil municipal

BILAN DE RÉALISATION du plan d'action 2019-2022

Voici quelques-unes des réalisations de la Municipalité lors de la mise en œuvre de la politique qui a fait l'objet d'une mise à jour :

- Autorisation de la densification dans les zones du noyau villageois
- Partenariat avec Prévoyance envers les aînés des Laurentides
- Organisation de soirées de reconnaissance des bénévoles
- Distribution d'un calendrier annuel des activités de la Municipalité
- Acquisition d'un terrain face à l'hôtel de ville pour l'organisation d'activités
- Cuisine collective ouverte à tous
- Aménagements et améliorations à plusieurs infrastructures sportives et de loisirs dédiées aux personnes aînées et aux familles (pétanque, pickleball, modules de jeux, sentier familial avec stations éducatives, etc.)
- Mise en place du service de taxibus
- Bonification de la programmation des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Aménagement d'un circuit cyclable et piétonnier entre le noyau villageois et le secteur de la gare
- Bonification de la signalisation et des traverses piétonnes
- Acquisition de l'église et transformation en centre multifonctionnel pour les activités familiales et communautaires
- Réduction de la vitesse à 40 km sur tout le territoire municipal
- Création d'un bulletin municipal imprimé acheminé dans tous les foyers
- Aménagement d'un parc avec des espaces intergénérationnels au cœur du village



CONSULTATIONS MENÉES

1 SONDAGE AUPRÈS DES 18 ANS ET PLUS

Le sondage qui a eu lieu du 9 au 30 juin 2025 a été complété par 97 personnes. Les répondants qui ont mentionné le nombre de personnes par groupe d'âge qui habitaient leur domicile, incluant eux-mêmes, ont indiqué un nombre total de 230 personnes, dont 62 de moins de 18 ans. Trente répondants de 65 ans et plus ont répondu au sondage, soit 30,9 % du nombre total.

2 CONSULTATION DE PARENTS DONT LES ENFANTS FRÉQUENTENT UN CPE

Un court sondage en ligne a été complété par 7 parents d'enfants d'âge préscolaire fréquentant un CPE en décembre 2025.

3 CONSULTATION DES 5-11 ANS

Au cours de l'été 2025, 15 enfants fréquentant le camp de jour de la Municipalité ont complété le document *Mon rêve pour la communauté de Val-Morin*.

4 CONSULTATION DES 12-17 ANS

Un court sondage en ligne a été complété au cours de l'été 2025 par 24 jeunes.

5 CONSULTATION DE PERSONNES ÂÎNÉES TENUE À LA CAPUCINE

La consultation aux Habitations La Capucine le 22 novembre 2025 a eu lieu en présence de 14 personnes de 65 ans et plus.

6 NOMBRE DE PERSONNES CONSULTÉES LORS DES CONSULTATIONS CITOYENNES

GROUPES D'ÂGE	NOMBRE
0 - 4 ans (parents)	7
5 - 11 ans	15
12 - 17 ans	24
18 - 34 ans	11
35 - 44 ans	23
45 - 54 ans	17
55 - 64 ans	16
65 ans et plus total	42
65 à 74 ans	21
75 à 84 ans	18
85 ans et plus	3
TOTAL	155

Personnes de 65 ans et plus

Les 42 personnes de 65 ans et plus qui ont participé aux consultations représentaient 5,35 % de la population de la Municipalité âgée de 65 ans et plus en 2021, soit 785¹. Au 1^{er} juillet 2025, ce groupe était estimé à 913 personnes², les 42 personnes de 65 ans et plus représentant alors 4,6 % de ce groupe d'âge.

7 CONSULTATIONS D'ORGANISMES

Ce sont 15 organismes qui desservent les familles et/ou les personnes âgées qui ont accédé au questionnaire en ligne à leur intention et 14 l'ont complété pour faire part de leurs suggestions pour améliorer la qualité de vie de ces dernières.

Par la suite, une validation des partenariats qui leur étaient proposés par la Municipalité pour la réalisation de certaines actions du plan d'action de la politique a été effectuée.

¹ Profil du recensement de la Municipalité de Val-Morin, Recensement de la population de 2021, Tableau de profil, Statistique Canada.

² Estimations de la population des municipalités selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2025, Institut de la statistique du Québec, 2026-01-14 (compilation de données).



QUELQUES FAITS SAILLANTS des consultations

Voici quelques-uns des sujets les plus fréquemment abordés par les citoyennes et citoyens qui ont participé aux consultations :

Habitation et milieu de vie

Accès à des logements abordables

Déplacement (transport et mobilité)

Services de transport pour les personnes âgées

Sécurité

Réduction de la vitesse automobile pour sécuriser la marche et le vélo

Communication, information et relations avec les citoyens

Accès à des informations sur des documents imprimés (ex. activités de loisirs)

Loisirs, culture et vie communautaire

Accès à un plus grand nombre d'infrastructures sportives (ex. Camp Edphy)

Raisons pour habiter à Val-Morin

Un environnement naturel et un milieu sécuritaire ont constitué les choix les plus populaires

Espaces extérieurs et bâtiments

L'ajout et l'entretien d'infrastructures est le sujet ayant suscité le plus de suggestions





DÉFINITION DE LA FAMILLE

L'objectif de s'entendre sur une définition commune de la famille est de permettre à la Municipalité et aux différents acteurs impliqués de mieux comprendre la famille et d'en partager une vision commune pour agir de façon efficace³.

À l'aide des cinq composantes qui se retrouvent habituellement dans une définition de la famille⁴, le comité de pilotage a proposé une définition qui tient compte du fait qu'il existe une pluralité de types de familles :

La famille constitue une cellule de base au sein de laquelle des liens fondamentaux sont tissés et des valeurs sont partagées. Inclusive et ouverte, elle joue le rôle de passerelle, notamment lors de la transition de l'enfance vers l'âge adulte.

Il existe une pluralité de types de familles, entre autres nucléaires, recomposées, élargies et monoparentales. Cette diversité s'exprime également sur le plan de la parentalité, par exemple des parents de même sexe ou de sexe différent, qui ne s'identifient pas à un genre ou qui choisissent la soloparentalité.

Les membres d'une famille sont unis par des liens multiples, variés, intergénérationnels et de cœur.

La famille représente un pilier, une fondation, pour les personnes qui la composent. Lieu d'apprentissage de la vie, elle constitue un milieu de vie propice au développement affectif, social et intellectuel de ses membres, en plus de répondre à leurs besoins physiques et économiques.

La famille prend forme et évolue au rythme des différentes phases de la vie des personnes qui en font partie.

³ Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM, Espace MUNI, 2018, page 23.

⁴ Définition de la famille, Démarche PFM, Espace MUNI, 2019, page 1.



DÉFINITION DE LA PERSONNE ÂÎNÉE

L'exercice de définir la personne âgée, tout comme celui pour la famille, permet d'en partager une vision commune.

Les personnes âgées représentent un atout et une richesse pour la société. Leur expérience de vie, leurs aptitudes personnelles et professionnelles ainsi que leur disponibilité constituent des qualités pouvant bénéficier à la communauté. Plus largement, il est essentiel de favoriser leur participation sociale sous toutes ses formes.

Les personnes âgées sont à une autre étape de leur vie, laquelle peut nécessiter l'accès à des services pour répondre à des besoins spécifiques qui évoluent dans le temps, de façon à leur permettre de vieillir en santé, de demeurer actives et de favoriser leur autonomie ainsi que leur dignité.

Pour les fins de la présente politique et des moyens d'action qui y sont proposés, l'âge de 65 ans est retenu pour des fins administratives, étant entendu que la présente démarche se veut inclusive et qu'il est important de conserver une certaine souplesse dans son déploiement.

VALEURS PROPOSÉES

Dans le cadre d'un exercice de planification stratégique pour les années 2023 à 2028, Val-Morin a redéfini sa vision et sa mission. Ce document important établit les grandes orientations de la Municipalité pour cette période.

La mission de la Municipalité se lit comme suit : **Offrir des services de qualité afin de créer un milieu de vie animé, sécuritaire et paisible, en demeurant à l'écoute des citoyens, et en tenant compte des ressources humaines, financières et matérielles de la Municipalité.**

Le plan stratégique énonce également des valeurs qui constituent les principes directeurs qui guident les actions de la Municipalité et qui s'appliquent par conséquent à la présente politique. Des illustrations de l'application de ces valeurs ont été élaborées par le comité de pilotage et sont énoncées à la suite de chacune d'elles ci-dessous. Elles guideront la Municipalité dans la mise en œuvre du plan d'action reproduit aux pages 18 à 30.

SOLIDARITÉ

« La coopération et l'entraide sont bien ancrées au sein de notre collectivité. Encouragée et soutenue par l'organisation municipale, la solidarité teinte notre vision de cette communauté tissée serrée à laquelle les résidents de Val-Morin sont si fiers d'appartenir. »

Cela souligne l'importance de faire preuve de bienveillance et de soutien mutuel, entre autres envers les personnes en situation de vulnérabilité.

OUVERTURE

« Nos équipes manifestent de l'ouverture face aux projets, défis ou demandes qui leur sont présentés. Ceci implique de faire preuve d'ouverture avant d'exiger celle des autres et d'être en mesure d'établir un esprit de collaboration où l'écoute et le dialogue sont toujours mis de l'avant. »

Cette ouverture peut être en lien avec de nouveaux projets et idées, qui émanent tant de la population que de la Municipalité, qui pourraient permettre l'amélioration de la prestation des services offerts par cette dernière.





HONNÊTETÉ

« Nous demeurons intègres et transparents en tout temps dans l'exercice de nos fonctions, dans le respect de nos codes d'éthique et des règles de conduite encadrant notre mandat. Nos équipes agissent avec prudence, vigilance et discernement dans la réalisation de leur mission visant à servir l'intérêt public. »

Le respect de normes élevées de conduite par la Municipalité favorise non seulement l'intérêt public mais également l'instauration et le maintien d'un climat propice aux échanges.

ÉQUITÉ

« Chaque citoyen a droit au même traitement en réponse à ses demandes. Les membres du conseil et nos équipes municipales répondent aux besoins exprimés et assurent une prise de décisions sans préjugés ou discrimination. C'est un des principes importants régissant le partage des ressources humaines, matérielles et financières de la Municipalité. »

Une illustration de cette valeur est que chaque personne a droit au même traitement, juste et impartial. Il s'agit également de donner accès facilement aux services permettant à tous de participer pleinement à la vie communautaire, y compris ceux et celles qui ont des besoins particuliers.

La diversité signifie que la Municipalité soit représentative de sa communauté et des différentes personnes qui la composent.

RESPECT

« Le respect est au cœur des relations que nous tissons et entretenons avec les citoyens, les organisations et les partenaires de notre milieu. C'est pourquoi nous misons sur des interactions empreintes de courtoisie, de considération et d'empathie dans nos échanges avec autrui. »

Le fait de se sentir considéré et traité avec égard est effectivement fondamental, autant pour la population que pour les personnes élues et le personnel de la Municipalité.

PRINCIPES RELIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF

La sécurité, la participation et la santé constituent les trois piliers du concept de vieillissement actif mis de l'avant par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement du Québec⁵.

Plusieurs objectifs et actions du plan d'action de la présente politique touchent plus particulièrement ces trois piliers :

SÉCURITÉ

Le plan d'action prévoit les objectifs suivants pour ce volet :

- Favoriser la sécurité des personnes dont celles en situation de vulnérabilité ou présentant une condition particulière (4 actions)
- Favoriser la sécurité des déplacements, en particulier à pied et à vélo (4 actions)

PARTICIPATION

Voici les objectifs du plan concernant la participation qui peuvent concerner les personnes âgées :

- Favoriser la participation des familles et des personnes âgées (6 actions)
- Favoriser le bénévolat (3 actions)

SANTÉ

L'objectif suivant est prévu au champ d'action Santé et services sociaux :

- Favoriser les saines habitudes de vie au sein de la population (3 actions)

Comme l'indique le plan d'action, plusieurs autres de ses objectifs ont un impact sur l'adoption de saines habitudes de vie :

- Favoriser le transport actif dans la Municipalité (1 action)
- Revoir l'offre d'activités destinée aux familles et aux personnes âgées et faire connaître l'offre révisée (2 actions)
- Faciliter l'accès à des infrastructures sportives (1 action)





PORTRAIT DU MILIEU, DES FAMILLES ET DES PERSONNES ÂNÉES⁶

VARIATION DE POPULATION ENTRE 2016 ET 2021

Le recensement de la population 2016 de Statistique Canada indiquait pour Val-Morin une population de 2 870 personnes et celui de 2021, de 3 125 personnes. Cela représente une augmentation de 8,8 %.

En 2021, 785 personnes étaient âgées de 65 ans et plus, soit 25,1 % de la population totale.

ESTIMATION DE LA POPULATION AU 1^{er} JUILLET 2025

Au 1^{er} juillet 2025, la population de Val-Morin était estimée à 3 226 personnes. Toujours au 1^{er} juillet 2025, le groupe des 65 ans et plus dans la Municipalité était estimé à 913 personnes soit 28,3 % de la population totale estimée.

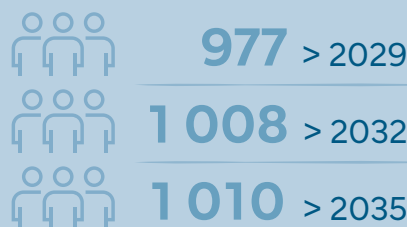
PROJECTIONS DE POPULATION

Voici les projections de la population totale de la Municipalité pour les années 2029, 2032 et 2035, suivies de celles du groupe des 65 ans et plus :

POPULATION TOTALE (PROJECTIONS)



POPULATION DES 65 ANS ET PLUS (PROJECTIONS)



⁶ Les principales sources de ce portrait sont le Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques de la MRC des Laurentides, CISSS des Laurentides, édition 2023, le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

⁷ Population totale projetée, scénarios de 2025, municipalités du Québec, 2021-2041, Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2025-10-08. Comme le précise l'ISQ, « Ces projections ne sont pas des prévisions ou des prédictions. Ces données permettent de jeter un éclairage neutre et objectif sur les diverses évolutions possibles de la démographie québécoise. » :

(<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/projections-demographiques-du-quebec-et-de-ses-regions-dici-2051-la-croissance-de-la-population-revisee-a-la-baisse-64402>)



ÂGE MOYEN EN 2021 : 46,7 ANS

L'âge moyen des résidents de Val-Morin en 2021 était moins élevé que celui de la MRC des Laurentides (48,3 ans) mais plus élevé que celui de la région des Laurentides (43,2 ans) et du Québec (42,8 ans).

LANGUE LA PLUS SOUVENT PARLÉE À LA MAISON EN 2021

Le pourcentage de personnes à Val-Morin ayant le français comme langue la plus souvent parlée à la maison en 2021 était de 93,5 %.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE EN 2022

Val-Morin occupait le 25^e rang à l'échelle régionale sur 74 municipalités au niveau de la vitalité économique⁸.

REVENU APRÈS IMPÔT MOYEN EN 2020

Le revenu après impôt moyen à Val-Morin était en 2020 de 37 920 \$ pour la population de 15 ans et plus : 42 100 \$ pour les hommes et 33 880 \$ pour les femmes.

PERSONNES VIVANT SOUS LA MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔTS EN 2020

La proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu après impôt à Val-Morin était en 2020 de 12,9 %. Chez les 65 ans et plus, ce pourcentage était de 18,1 %.

PERSONNES VIVANT SEULES EN 2021

Le pourcentage de personnes qui vivaient seules à Val-Morin en 2021 étaient de 21,2 %. Chez les 65 ans et plus, ce pourcentage était de 29 %.

PERSONNES N'AYANT AUCUN DIPLÔME, CERTIFICAT OU GRADE EN 2021

Le pourcentage de personnes de 25 à 64 ans de Val-Morin qui n'avait aucun diplôme, certificat ou grade en 2021 était de 9,7 %, ce qui était inférieur à celui de la MRC des Laurentides (15,1 %), de la région des Laurentides (13,1 %) et du Québec (11,8 %).

⁸ « L'indice de vitalité économique des territoires représente la moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité, soit respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. » <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET REMERCIEMENTS

Pour les fins d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la politique, un comité de suivi a été constitué par le conseil municipal. Le mandat du comité de suivi et les principaux rôles et responsabilités de ses membres sont établis comme suit :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre
- Effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu
- Participer aux échanges sur les questions sur les familles et les personnes âgées
- Faire des recommandations au conseil municipal sur l'évolution des actions
- Poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté
- Agir, au besoin, à titre d'agents de mobilisation pour favoriser la participation des acteurs du milieu

Le mandat du comité sera réalisé en collaboration avec le personnel municipal et avec l'appui des partenaires identifiés au plan d'action qui sont issus des milieux communautaires et publics.

Un rapport annuel de réalisation du plan d'action sera présenté au comité pour révision et commentaires avant sa transmission au conseil municipal. Ces faits saillants seront par la suite communiqués à la population de la Municipalité.



REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie le gouvernement du Québec pour l'aide financière qui lui a été octroyée dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) qui se rapporte au volet « aînés » de la mise à jour de cette politique.

Nous souhaitons également remercier les citoyennes et les citoyens qui ont participé aux consultations ainsi que les organismes qui ont contribué à la mise à jour de la politique des familles, des aînés et des saines habitudes de vie.

PLAN D'ACTION

CHAMPS D'ACTION

Le plan d'action de la politique porte sur l'ensemble des champs d'action prévus à une démarche Municipalité amie des aînés, étant entendu que la vaste majorité de ses objectifs et de ses actions touchent l'ensemble de la population :

1. **HABITATION ET MILIEU DE VIE**
2. **DÉPLACEMENT (TRANSPORT ET MOBILITÉ)**
3. **SÉCURITÉ**
4. **COMMUNICATION, INFORMATION ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS**
5. **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
6. **DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PARTICIPATION, RESPECT ET INCLUSION)**
7. **SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**
8. **ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS**

AUTRES POLITIQUES ET PLAN D'ACTION DE LA MUNICIPALITÉ

Plusieurs politiques et plans d'action de la Municipalité traitent déjà de certains champs d'action de la présente politique, entre autres son plan stratégique 2023-2028 et son plan d'urbanisme. Le présent plan d'action a été élaboré en tenant compte des actions déjà entreprises ou à venir qui y sont prévues.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Pour chacun des champs, un ou plusieurs objectifs sont énoncés, lesquels prévoient une ou plusieurs actions. Le plan comprend 22 objectifs et 57 actions.

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE

Le ou les services municipaux responsables de la mise en œuvre des différentes actions sont indiqués.

PARTENAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Un ou des partenaires sont identifiés pour certaines actions, par exemple des organismes qui rendent des services à la population valmorinoise.

RESSOURCES, ÉCHÉANCIER, RÉSULTATS ATTENDUS ET GROUPES VISÉS (familles et/ou personnes aînées)

Ces informations sont indiquées pour chacune des actions.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE PLAN D'ACTION

CAB des Laurentides	Centre d'action bénévole des Laurentides
CASA	Concert-Action Soutien Autonomie
CISSSLAU	Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
MRC	MRC des Laurentides
MTQ	Ministère des Transports du Québec
SQ	Sûreté du Québec
TACL	Transport adapté et collectif des Laurentides
F	Actions en faveur des familles
A	Actions en faveur des personnes aînées

Plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) et familles

1 HABITATION ET MILIEU DE VIE

OBJECTIF : Faire la promotion des programmes et des services se rapportant à l'habitation

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
1. Faire connaître les programmes et services se rapportant à l'habitation (ex. crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés et aide à la recherche d'un logement).	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaire MRC	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X

OBJECTIF : Soutenir l'accès à des logements abordables et adaptés

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
2. Poursuivre les efforts pour que de nouveaux projets de logements abordables et adaptés soient réalisés, notamment multigénérationnels.	Responsable Urbanisme et développement durable	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des efforts	X	X
3. Mettre en place la réglementation permettant l'implantation d'unités d'habitation accessoires (2 ^e logement sur un même lot).	Responsable Urbanisme et développement durable	Intégrées dans les activités du service	2027	Réglementation mise en place	X	X

OBJECTIF : Soutenir l'accès à des services et des commerces à Val-Morin qui répondent aux besoins de la population

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
4. Favoriser l'émergence d'un réseau de gens d'affaires.	Responsable Direction générale	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des démarches	X	X
5. Faire connaître le bottin des commerçants qui est accessible sur le site Internet de la Municipalité.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
6. Appuyer des initiatives par lesquelles des services sont accessibles aux personnes âgées (ex. déneigement par des jeunes).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes dont Carrefour jeunesse-emploi Laurentides	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des initiatives appuyées		X
7. Étudier la possibilité de convenir d'une entente sur l'aide à la vie domestique, des services d'assistance personnelle et des services de répit aux proches aidants.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaire Coopérative de solidarité Aide Chez Soi des Sommets	Intégrées dans les activités du service	2029	Étude complétée		X
8. Faire connaître le service de travaux légers pour aînés à domicile du CAB des Laurentides.	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaire CAB des Laurentides	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)		X

2 DÉPLACEMENT (TRANSPORT ET MOBILITÉ)

OBJECTIF : Favoriser l'accès à des nouveaux services de transport

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
9. Étudier la possibilité de participer à l'implantation d'un service d'autopartage dans la Municipalité.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2028	Étude complétée	X	X

OBJECTIF : Favoriser le transport actif dans la Municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
10. Poursuivre la mise en œuvre de moyens afin d'encourager les déplacements actifs (ex. supports de rangement pour vélos, trottinettes et planches à roulettes).	Responsables Loisirs, culture et vie communautaire et Travaux publics	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et nature des moyens mis en œuvre	X	X

OBJECTIF : Favoriser l'utilisation et l'accès au transport collectif

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
11. Étudier la possibilité de conclure une entente de collaboration avec le CAB des Laurentides pour ses services d'accompagnement transport et de fourgonnette pour les emplettes.	Responsable Direction générale Partenaire CAB des Laurentides	Intégrées dans les activités du service	2028	Étude complétée		X
12. Entreprendre des échanges avec le TACL sur les possibilités : 1. D'offrir des titres de transport à rabais aux personnes âgées 2. D'ajouter des arrêts pour le taxibus 3. D'améliorer l'offre de transport adapté.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaire TACL	Intégrées dans les activités du service	2028	Nombre et nature des échanges entrepris	X	X

3 SÉCURITÉ

OBJECTIF : Favoriser la sécurité des personnes dont celles en situation de vulnérabilité ou présentant une condition particulière

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
13. Faire connaître les ressources disponibles en cas de situation de maltraitance envers une personne (ex. personne âgée).	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
14. Souligner la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées (15 juin).	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaire CASA	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
15. Bonifier la tenue d'activités sur la prévention des fraudes, notamment envers les personnes âgées.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires SQ, Club FADOQ Les Joyeux Aînés de Val-Morin et Prévoyance envers les aînés des Laurentides	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des activités tenues	X	X

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
16. Bonifier les activités de formation pour les personnes élues et le personnel de la Municipalité qui peuvent être en contact avec des personnes en situation de vulnérabilité (ex. éclaireurs-aînés).	Responsables Direction générale et Loisirs, culture et vie communautaire Partenaire Prévoyance envers les aînés des Laurentides	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et fréquence des activités tenues	X	X

OBJECTIF : Favoriser la sécurité des déplacements, en particulier à pied et à vélo

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
17. Poursuivre les actions de sensibilisation des automobilistes sur la vitesse (ex. campagne d'information et signalisation supplémentaire).	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaire SQ	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
18. Accroître les échanges avec la SQ concernant le respect des limites de vitesse sur le territoire municipal.	Responsable Direction générale Partenaire SQ	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des échanges poursuivis	X	X
19. Poursuivre l'installation de mesures d'atténuation de vitesse (ex. dos d'âne, bollards, visibilité et signalisation des traverses et aménagements adaptés aux piétons).	Responsable Travaux publics Partenaire CISSSLAU	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature de mesures installées	X	X
20. Poursuivre les échanges avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) concernant la route 117 et l'échangeur autoroutier à la sortie 76 de l'autoroute 15.	Responsable Direction générale Partenaire MTQ	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des échanges poursuivis	X	X

4 COMMUNICATION, INFORMATION ET RELATION AVEC LE CITOYEN

OBJECTIF : Faciliter l'accès aux informations par la population

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
21. Poursuivre la diffusion d'informations sur la façon de s'inscrire au système automatisé d'alerte de la Municipalité.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
22. Élaborer une section ressources Municipalité amie des aînés (MADA) sur le site Internet de la Municipalité.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Section élaborée Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)		X
23. Poursuivre la diffusion d'informations à l'aide d'outils de communication imprimés (ex. activités pour personnes âgées).	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre d'outils de communication imprimés		X
24. Poursuivre la tenue d'activités sur les outils technologiques (ex. tablette et téléphone intelligent).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2027 à 2030	Nombre et nature des activités tenues	X	X
25. Poursuivre la promotion des outils d'information de la Municipalité.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X

5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF : Revoir l'offre d'activités destinée aux familles et aux personnes âgées et faire connaître l'offre révisée

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
26. Bonifier l'offre d'activités de loisirs en fonction des attentes identifiées dans le cadre des consultations des différents groupes d'âge.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Offre d'activités bonifiée	X	X
27. Faire connaître l'offre d'activités bonifiée.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur Facebook et dans l'infolettre)	X	X

OBJECTIF : Faciliter l'accès à des infrastructures sportives

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
28. Amorcer des démarches visant de possibles ententes avec des organismes sur le territoire municipal pouvant assurer aux citoyens d'avoir accès à des infrastructures sportives (ex. piscine, gymnase et tennis).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes	Intégrées dans les activités du service	2026	Nombre et nature des démarches amorcées	X	X

OBJECTIF : Voir à la mise à jour de certaines politiques concernant les loisirs et la culture

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
29. Mettre à jour la politique culturelle.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2027	Politique mise à jour	X	X
30. Mettre à jour la politique de loisirs.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2028	Politique mise à jour	X	X

6 DÉVELOPPEMENT SOCIAL (PARTICIPATION, RESPECT ET INCLUSION)

OBJECTIF : Favoriser la participation des familles et des personnes âgées

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
31. Assurer le lancement de la politique et de son plan d'action s'adressant particulièrement aux familles et aux personnes âgées.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur Facebook et dans l'infolettre)	X	X
32. Tenir au moins deux réunions par année du comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Deux réunions tenues annuellement	X	X
33. Consulter le comité de suivi sur les questions concernant les familles et/ou les personnes âgées.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des consultations du comité	X	X
34. Faire connaître le bilan de réalisation annuel du plan d'action.	Responsables Communications et relations avec le citoyen et Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
35. Poursuivre la promotion des activités gratuites ou à tarif réduit.	Responsables Communications et relations avec le citoyen et Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
36. Poursuivre la tenue d'événements inclusifs et intergénérationnels.	Responsables Communications et relations avec le citoyen et Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes dont Espace Ludiko et la Maison de la Famille du Nord	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et fréquence des événements tenus	X	X

OBJECTIF : Favoriser la participation des adolescents à la vie municipale

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
37. Étudier la possibilité de développer des initiatives pour favoriser la participation des adolescents.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026	Nombre et nature des initiatives développées	X	
38. Accroître la programmation d'activités pour les jeunes au parc Legault.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2027	Nombre et fréquence des activités	X	

OBJECTIF : Favoriser le bénévolat

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
39. Poursuivre les efforts visant le recrutement de bénévoles sur le territoire municipal.	Responsables Communications et relations avec le citoyen et Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes dont le CAB des Laurentides et le Centre de services scolaire des Laurentides	Intégrées dans les activités des services	2026 à 2030	Nombre et nature des efforts poursuivis	X	X
40. Mettre en place des actions visant la reconnaissance des bénévoles (ex. soirée de reconnaissance).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des actions mises en place	X	X
41. Offrir des activités s'adressant spécifiquement aux bénévoles sur le territoire municipal (ex. formations ou conférences).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des activités offertes	X	X

OBJECTIF : Favoriser le respect et l'inclusion sociale

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
42. Poursuivre les efforts pour favoriser le respect et l'inclusion sociale, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • En soulignant des journées thématiques (ex. celles des familles et des personnes âgées) • En diffusant de l'information sur l'âgisme et la discrimination et leurs impacts sur les personnes âgées 	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaires Organismes	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X
43. Faire connaître le Règlement des résidences d'hébergement privées de 9 chambres et moins, normes relatives à la sécurité et à la dignité des résidents.	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)		X
44. Participer à l'implantation d'initiatives d'entraide citoyenne (ex. Super voisins).	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes et CISSSLAU	Intégrées dans les activités du service	2027	Nombre et nature d'initiatives implantées	X	X

OBJECTIF : Soutenir la persévérance scolaire

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
45. Poursuivre l'engagement municipal visant à souligner les Journées de la persévérance scolaire.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Engagement poursuivi	X	

7 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

OBJECTIF : Favoriser les saines habitudes de vie au sein de la population

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
46. Offrir des aliments sains lors d'événements municipaux.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Aliments sains offerts	X	X
47. Continuer d'appuyer les organismes qui favorisent une saine alimentation.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Jardins Collectifs des Vallons, Halte alimentaire de Val-Morin, Partage & Solidarité Laurentides et CAB des Laurentides	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des appuis poursuivis	X	X
48. Accroître l'offre d'activités qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaire CISSSLAU	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des activités offertes	X	X
<p>Plusieurs autres objectifs du plan d'action sont en lien avec les saines habitudes de vie, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le transport actif dans la Municipalité • Favoriser la sécurité des déplacements, en particulier à pied et à vélo • Revoir l'offre d'activités destinée aux familles et aux personnes âgées et faire connaître l'offre révisée • Faciliter l'accès à des infrastructures sportives • Favoriser la participation des familles et des personnes âgées • Favoriser le bénévolat 						

OBJECTIF : Promouvoir les programmes et services communautaires et publics

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
49. Faire connaître les programmes et services communautaires et publics à l'aide des répertoires des ressources (ex. bottin des services aux personnes âgées et bottin des ressources pour les 0-24 ans et leur famille).	Responsable Communications et relations avec le citoyen Partenaires Organismes et CISSSLAU	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur les réseaux sociaux et dans l'infolettre)	X	X

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
50. Mettre en place des collaborations avec les ressources communautaires dédiées aux familles et aux personnes âgées.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et nature des collaborations mises en place	X	X

OBJECTIF : Poursuivre le soutien offert aux organismes à vocation sociale et communautaire

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
51. Mettre à jour la Politique de reconnaissance des organismes communautaires.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026	Politique mise à jour	X	X

8 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

OBJECTIF : Assurer la pérennité, l'accessibilité et la durabilité des infrastructures municipales et récréatives pour le bien-être des familles et des personnes âgées

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
52. Poursuivre la réfection, l'entretien et la bonification des infrastructures de loisirs et de plein air.	Responsables Travaux publics et Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités des services	2026	Réfection et bonification poursuivies	X	X
53. Faire connaître à la communauté les différents usages de la nouvelle salle multifonctionnelle au moment de l'achèvement du projet (conversion de l'église).	Responsable Communications et relations avec le citoyen	Intégrées dans les activités du service	Au moment de l'achèvement du projet	Nombre et fréquence des communications (ex. sur le site Internet, sur Facebook et dans l'infolettre)	X	X
54. Consulter la population afin de connaître les besoins des citoyens concernant les aménagements à la bibliothèque.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026	Consultation effectuée	X	X

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
55. Aménager au Parc régional Val-David—Val-Morin un pavillon accessible servant d'aire de pique-nique et de lieu de rassemblement intergénérationnel afin de favoriser la participation des familles et des personnes âgées à des activités communautaires.	Responsable Parc régional Val-David—Val-Morin (secteur Far Hills)	Sous réserve de l'obtention d'une aide financière	Au moment de l'obtention, le cas échéant, d'une aide financière	Pavillon aménagé	X	X
56. Continuer de supporter la programmation d'activités du Club nature aventure des Laurentides au cœur du Parc régional.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire	Intégrées dans les activités du service	2026 à 2030	Nombre et natures des activités de support	X	X

OBJECTIF : Soutenir l'accès à des places en service de garde

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus	F	A
57. Travailler de concert avec les partenaires du milieu pour favoriser l'accès à des places en service de garde sur le territoire municipal.	Responsable Loisirs, culture et vie communautaire Partenaires Organismes	Intégrées dans les activités du service	2027 à 2030	Nombre et nature des activités de concertation	X	





Val-Morin

À L'ÉTAT PUR
tout simplement